

Urbanisme et aménagement [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non
- > Lien(s) vers des sites du diplôme : Site

Web du master : <https://master-urbanisme-amenagement.parisnanterre.fr/>

Présentation

Parcours proposés

- > [Projet urbain, villes et transitions](#)
- > [Etudes urbaines comparées](#)
- > [Villes, habitat et sobriétés](#)

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter l'offre 2025-2026. Le Master « Urbanisme, aménagement » prépare aux métiers de la ville et de l'aménagement. Il offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture globale des étudiants aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'études de terrain. Le master est co-habilité avec l'Ecole d'Architecture de Paris Val de Seine.

Objectifs

Le Master Urbanisme et Aménagement du Territoire de l'Université Paris Nanterre est une formation professionnalisante qui prépare les étudiant·es à une large diversité de métiers liés à l'aménagement, à la planification urbaine et à la gestion des territoires. Ancré dans les enjeux actuels de la fabrique urbaine, le master s'appuie sur une équipe pédagogique mêlant universitaires et professionnels de l'opérationnel. Cette richesse permet d'articuler apports théoriques, méthodologies de projet et pratiques professionnelles.

Savoir-faire et compétences

Le Master urbanisme et aménagement de l'Université Paris Nanterre forme les étudiant·es aux savoirs et savoir-faire indispensables pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies territoriales et des projets d'aménagement urbain durables. Il développe des compétences clés en diagnostic territorial, coordination et pilotage de projet, programmation et montage d'opérations, tout en intégrant une approche approfondie des dimensions juridiques, financières et environnementales. L'équipe enseignante a particulièrement à cœur de mettre l'accent sur le développement d'un esprit critique, permettant aux étudiant·es de dépasser les approches normatives. Ils et elles sont ainsi amené·es à analyser la forme matérielle de la ville comme le résultat d'actions d'acteurs aux intérêts divergents, tout en étudiant son appropriation, ses détournements par les usager·ères et les inégalités engendrées. Les étudiant·es acquièrent des compétences en analyse et représentation des espaces urbanisés dans leur diversité, des outils essentiels pour évoluer dans le milieu professionnel de l'urbanisme.

Les + de la formation

Pluridisciplinarité, professionnalisation, réseau d'anciens, intervenants professionnels, format atelier et travaux de terrain, relation avec les acteurs du territoire.

Organisation

Formation organisée en 2 ans, 4 semestres. ECTS obtenus - 120 - Contient 3 parcours. Le diplôme de Master s'obtient au terme du Master2, avec trois possibilités : le Master «Projets urbain, Montage d'opérations, Villes et transitions» (PMVT), le Master "Villes Habitat et Sobriété" (VHS) et le Master "Etudes Urbaines Comparés" (EUC) .L'année de Master 1 ne suffit donc pas pour être titulaire du diplôme de Master. En M1, le premier semestre est destiné à l'acquisition des savoirs fondamentaux dans les différentes disciplines qui concourent à l'aménagement urbain et propose des enseignements de spécialité. Il permet également une première mise en pratique de ces savoirs à partir de l'analyse de cas concrets. Le second semestre est consacré à la maîtrise des outils (SIG) et méthodes; à la réalisation d'un diagnostic territorial et d'un projet d'aménagement. professionnalisation accompagne le stage non obligatoire. En M2, les trois parcours mènent aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, ils proposent en outre aux étudiant(e)s une spécialisation centrée sur les projets urbains, la fabrication urbaine et l'urbanisme opérationnel. Le premier semestre comporte des cours et un atelier de « Projet urbain » à visée professionnelle encadré par des enseignants et des praticiens de l'urbanisme, ainsi qu'un travail de mémoire. Le second semestre est centré sur un travail collectif de réponse à une commande réelle venue du milieu professionnel et préparant l'étudiant à son stage obligatoire de 6 mois ou un mémoire de recherche individuel réalisé parallèlement à un stage long de 8 mois.

Et après

Insertion professionnelle

Le master d'Urbanisme et aménagement prépare aux métiers opérationnels de l'aménagement et de l'urbanisme.

métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière : aménageurs publics ou privés (SEM, SPL, EPA), promoteurs immobiliers, agences d'urbanisme opérationnel, bailleurs sociaux, foncières, développeurs territoriaux ;

métiers de la maîtrise d'œuvre : cabinets d'architecture et de programmation, agences de paysage, bureaux d'études spécialisés en aménagement, stratégie territoriale, ou programmation ;

métiers au sein des organismes publics ou parapublics : EPF, Cerema, agences de l'État

métiers de l'étude, avec une ouverture sur l'international

Contact(s)

> Helene Nessi

Responsable pédagogique
nessi.h@parisnanterre.fr

> Hadrien Herrault

Responsable pédagogique
hherrault@parisnanterre.fr

> Sonia Lehman - frisch

Responsable pédagogique
slehman@parisnanterre.fr

> Morgane Retiere

Responsable pédagogique
m.retiere@parisnanterre.fr

> Sonia Vassalli

Contact administratif
svassalli@parisnanterre.fr

Autres contacts

Contact administratif: Sonia Vassalli

Responsable pédagogique: Hélène NESSI - Parcours

VHS : Hadrien Herrault - Parcours Études Urbaines

Comparées: Sonia Lehman-Frisch - Parcours PMVT:

Morgane Retière